

Thérapie manuelle des algies lombo-pelvi-périnéales de la femme

Niveau perfectionnement

Objectif général :

Perfectionner ses connaissances des algies et dysfonctions pelviennes féminines.

Apprendre des techniques non médicamenteuses, externes et interne, simples et reproductibles.

Parfaire et étayer sa pratique des gestes fondamentaux pour prendre en charge les algies et dysfonctions féminines rencontrées au quotidien. A l'issu de la formation, le stagiaire est capable de pratiquer la thérapie manuelle avec précision, efficacité et autonomie.

Contribuer à l'augmentation du bien-être des femmes.

Cette formation se compose prioritairement de pratiques externes entre stagiaires.

Des pratiques internes vaginales seront proposées à la discréction de chacun au 3ème jour de la formation, avec une alternative possible sur bassin de démonstration.

Objectif pédagogique :

Il est de permettre aux professionnels de santé impliqués dans la prise en charge des algies pelvipérinéales:

- d'identifier la pathologie, de l'expliquer, et de l'explorer
- d'en déterminer l'origine, rachidienne, articulaire périphérique ou viscérale, ou d'hypersensibilité centrale
- d'établir un protocole de traitement manuel reposant sur la réalisation de techniques de réinitialisation réflexe des capteurs cutanés, neuromusculaires ou articulaires et de proposer un programme personnalisé de prévention
- De compléter son protocole de traitement manuel par la réalisation de techniques internes, appliquées par voie vaginale au système génital et au bas système urinaire.
- De compléter son protocole de traitement manuel des coccygodynies par la réalisation de techniques internes de réinitialisation réflexe des capteurs neuromusculaires et articulaires, appliquées par voie rectale

Si cette formation à l'avantage de présenter un enseignement global des problématiques abordées, il est rappelé que les méthodes enseignées doivent être employées par les différents intervenants médicaux et para médicaux en fonction de leur champ de compétence défini par les décrets d'application de leur exercice respectif.

Elles sont un complément aux thérapeutiques médicales conventionnelles.

Les compétences visées :

N'étant pas une formation diplômante, les compétences visées sont avant tout :

- de dépister, explorer, expliquer les principales étiologies des algies pelvipérinéales
- d'acquérir une habileté gestuelle adaptée au traitement manuel du segment lombopelvipérinéal

- d'acquérir une habileté gestuelle adaptée au traitement manuel des viscères pelviens par voie vaginale, et au traitement manuel des coccygodynies par voie rectale
- d'enrichir la pratique en impliquant le patient dans sa prise en charge par un programme de prévention personnalisé reposant sur une auto rééducation, l'utilisation de techniques réflexes neurovégétatives et le travail respiratoire favorisant la relaxation

Public visé :

Le public visé est les praticiens suivants :

- Sage-Femme
- Masseur-Kinésithérapeute
- Médecin
- Gynécologue

Pre requis :

Le pré requis est d'être titulaire du diplôme d'état de praticien de santé :

- Diplôme d'état de sage-femme
- Diplôme d'état de Masseur-Kinésithérapeute
- Diplôme d'état de médecin
- Diplôme d'état de gynécologue

Avoir réalisé le niveau 1 auprès de la formatrice Maud Meunier ou au sein de l'ISTM avec le formateur Dominique Bonneau.

Moyens pédagogiques :

Les moyens pédagogiques sont les suivants :

- Cours théorique interactif avec présentation power point ou tableau blanc, consacrée au thème du séminaire et précisant sa place dans la démarche diagnostique et thérapeutique médicale. Seront abordés des explications anatomiques, neurophysiologiques, biomécaniques et physiopathogéniques des différentes douleurs et dysfonctions pelviennes de la femme, avec explication et démonstration des techniques manuelles qui vont être réalisées durant la séance ultérieure de travaux pratiques
- Travaux pratiques :
Ils représentent la majorité du temps de formation et sont consacrés à la démonstration et la répétition des techniques manuelles.

Le formateur réalise les techniques que les stagiaires reprennent alternativement en tant que manipulant et manipulé. Ces travaux pratiques sont réalisés sous la surveillance du formateur qui se tient à disposition pour répondre à tout questionnement en cas de doute sur les gestes qui doivent être effectués avec précaution.

Une attention particulière est demandée au respect des consignes données. Le formateur ne pourra être tenu responsable en cas de geste non conforme à ces consignes.

Pour ces temps pratiques, il est nécessaire que les stagiaires revêtent une tenue adéquate (legging, shorty) et se munissent d'une serviette type drap de bain.

- Durant la formation, une évaluation clinique est quotidiennement réalisée afin de mettre le stagiaire en situation pratique et d'évaluer son aptitude à appliquer de manière adéquate les techniques apprises

- Un support polycopié est remis en début de chaque séminaire. Il contient les bases théoriques du cours ainsi que les photos des techniques qui sont étudiées ;
- L'encadrement est assuré par la formatrice Maud Meunier
- Une table sera mise à la disposition de deux stagiaires.
- Deux bassins de démonstration seront mis à la disposition de l'ensemble des stagiaires.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

Les moyens qui permettent de suivre l'exécution de l'action, sont :

- La mise en situation clinique le matin du troisième jour du séminaire, où les stagiaires reprennent et appliquent sur leur binôme l'intégralité des gestes appris les 2 jours précédents sous le contrôle de la formatrice qui analyse et corrige la méthode
- Le prétest rempli le premier jour de la formation est suivi d'un post test en fin de stage ce qui permet d'évaluer les acquis en complément de la partie pratique
- Une fiche d'émargement est signée par chaque stagiaire pour chaque demi journée que le formateur contresigne attestant de la présence du stagiaire
- Des fiches d'évaluation sont remplies par les stagiaires en fin de stage

Appréciation des résultats :

L'appréciation des résultats repose sur les mises en situations, l'analyse des pré et post test, et sur les évaluations.

Les modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation sont doubles :

- Par la formatrice qui se base sur la mise en situation clinique du stagiaire, en étudiant son mode de raisonnement, l'analyse du geste, mais aussi grâce aux pré et post tests qui permettent de juger des acquis,
- Par le stagiaire qui remplit les évaluations en fin de stage et à distance où sont analysée le rythme de la formation, l'adaptation des horaires au contenu, le respect du programme la prestation du formateur, la qualité des supports utilisés, les méthodes pédagogiques, l'animation, l'adéquation avec la pratique professionnelle et surtout à distance la mise en pratique au cabinet dans l'exercice quotidien de la profession

Durée et déroulé de la formation :

La durée de la formation est fixée à trois jours de formation d'une durée individuelle de 7 heures soit un total de 21 heures.

L'action de formation aura aux dates suivantes :

Mercredi , Jeudi , et Vendredi
Matin 9 H - 13H00 (8H30 le vendredi)
Après midi 14H30 - 18H30 (16H le vendredi)

Lieu de la formation :

**Place Pierre Sémard
Gare SNCF, 1er étage
13 300 Salon de Provence**

Programme :

Le programme détaillé est le suivant.

Etape 1 : Révision théorique et retour des stagiaires sur les acquis du niveau 1 (1 heure)

Rappel du concept de thérapie manuelle

Retour théorique sur les acquisitions pratiques du niveau 1.

Les acquisitions seront revues en pratique tout au long de l'étape 2.

Etape 2 : Découvrir puis pratiquer les techniques de perfectionnement en thérapie manuelle (2 journées)

Section 1 : Acquérir le traitement manuel des douleurs périnéales et vulvaires

Connaître les indications d'une séance spécifique par voie externe

Acquérir des connaissances pour repérer, expliquer et prendre en charge :

- Les vestibulodynies provoquées
- Les névralgies pudendales et clunéales

Pratiquer les techniques manuelles spécifiques de la section.

Section 2 : Acquérir le traitement manuel des douleurs et dysfonctions utérines

Savoir définir les douleurs et dysfonctions utérines

Acquérir des connaissances pour repérer, expliquer et prendre en charge :

- Les dyspareunies profondes
- Les dysménorrhées, y compris l'endométriose

Etre capable d'affiner et d'interpréter les données de l'examen clinique vaginal

Comprendre la théorie de la dysfonction par fibrose tissulaire d'origine inflammatoire

Pratiquer le traitement manuel du système génital sur bassin anatomique de démonstration

Section 3 : Acquérir le traitement manuel des douleurs et dysfonctions du système urinaire

Maîtriser le traitement manuel externe spécifique
Savoir définir, diagnostiquer, explorer, et prévenir les dysfonctions urologiques
Réaliser l'examen clinique du bas système urinaire
Comprendre et expliquer l'intérêt du traitement manuel sur les dysfonctions urinaires
Pratiquer le traitement manuel du bas système urinaire sur bassin anatomique de démonstration

Section 4 : Acquérir le traitement manuel des coccygodynies

Savoir définir, distinguer, et explorer les coccygodynies
Comprendre et pratiquer le traitement manuel des coccygodynies sur bassin anatomique de démonstration

Section 5 : Potentialiser son résultat par l'acquisition du traitement manuel des articulations coxo-fémorales

Etre capable de poser l'indication d'un traitement de hanche
Pouvoir réaliser un traitement neuro-musculo-squelettique spécifique de la région coxo-fémorale

Section 6 : Pratiquer le glissé articulaire rachidien

Connaitre les indications de cette technique
Réaliser un glissé articulaire rachidien

Section 7 : Intégration des acquis du perfectionnement

Répétition de l'ensemble des techniques manuelles acquises
Les pratiques internes par voie vaginale seront proposées par binômes volontaires, ou sur bassin anatomique de démonstration

Etape 3 : Elargir les connaissances sur le thème des douleurs chroniques de la femme, et pérenniser ses résultats (1/2 journée)

Section 8 : Comprendre, expliquer et accompagner les mécanismes de la sensibilisation centrale

Savoir définir, reconnaître et expliquer les mécanismes de la sensibilisation centrale
Découvrir et utiliser un outil d'aide à la consultation de proposition originale

Section 9 : Prendre en compte la maladie veineuse pelvienne dans les douleurs pelviennes chroniques

Dépister et accompagner les varices pelviennes

Section 10 : Encourager l'auto-rééducation par le patient

Comprendre les objectifs de l'auto-rééducation

Donner aux patients les moyens d'améliorer progressivement leur état de santé globale

Nombre de places :

Le nombre de place est limité afin de permettre un enseignement de qualité, au plus proche de chaque participant, condition indispensable à l'apprentissage des pratiques manuelles.

Nombre minimum de participants : 5 personnes

Nombre maximum de participants : 8 personnes

En cas d'effectif minimum non atteint, le formateur s'engage à informer les personnes engagées de l'annulation de la formation, et ce au plus tard 1 mois avant la réalisation de celle-ci.

Les conditions générales de vente :

1. Coût de la formation

Le cout de l'action de la formation est fixé à 900 € net de taxe, ce montant inclut la formation de trois jours, la délivrance des polycopiés, les pauses.

Les repas ainsi que l'hébergement ne sont pas inclus.

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes :

- Un premier chèque de 50 euros représentant les frais de dossier et d'inscription, à verser à la signature du contrat.
- Un second chèque de 850 euros, à établir à la signature du contrat, qui sera encaissé au premier jour de la formation.

2. Délai de rétractation

A compter de la date de signature du contrat de formation, le stagiaire a un délai de rétractation de 14 jours. Il en informe la formatrice par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Au delà de ce délai, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 50 euros correspondant aux frais d'inscription lors de l'établissement du contrat.

Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, soit 900 euros doit être réglé le premier jour du séminaire

3. Barèmes du prix unitaire

Le barème d'une journée de formation est de 300 euros.

4. Conditions de règlement

Les pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture se base sur un taux d'intérêt de trois fois celui appliqué par la Banque Centrale Européenne.

Le montant de l'indemnité forfaitaire est de 50 euros

5. Inexécution du contrat

5.1. Empêchement du formateur

Si le formateur est empêché totalement ou partiellement de donner la formation, il remboursera le stagiaire à proportion de l'enseignement qu'il n'aura pas pu dispenser :

- au prorata de la valeur journalière de la formation prévue au présent contrat ;
- à l'exception des frais de dossiers lesquels dans tous les cas resteront acquis au profit du formateur.

5.2. Empêchement du stagiaire

Si le stagiaire est empêché totalement pour un cas de force majeure dûment reconnu avant le début de la formation, le présent contrat est résilié et aucune somme ne sera due, exception faite des frais d'inscription d'une valeur de 50 euros qui restent acquis au profit du formateur.

Si la formation a débuté, le stagiaire s'engage à la suivre dans son intégralité et aucun remboursement pour cause d'empêchement partiel ne pourra être réclamé au formateur.

6. Sanction de la formation

Une attestation de formation sera remise au stagiaire après qu'il ait suivi la totalité du cursus, validé le contrôle continu des connaissances.

7. Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Salon de Provence sera seul compétent pour régler le litige.

